



HONNEUR ET ACTION

Lettre d'information de la section des membres de la Légion d'Honneur

Rhône et métropole de Lyon

avril 2023

LE MOT DU PRESIDENT

Cher(e)s sociétaires, cher(e)s ami(e)s,

La section du Rhône et de la métropole de Lyon poursuit ses actions de solidarité, d'entraide et de soutien, notamment en direction des jeunes méritants qui s'investissent avec détermination et engagement dans leur formation et leurs études. C'est ainsi que nous lançons à nouveau les prix de l'apprentissage et de l'éloquence en direction de ces publics. Ces appels à projet prennent chaque année de l'ampleur et nous sommes fiers d'œuvrer pour transmettre les valeurs fondamentales qui nous animent et servent ainsi de ciment intergénérationnel.

Si vous souhaitez soutenir ces initiatives qui ont un coût, vous pouvez adresser votre don par virement bancaire ou par chèque à la section. Merci pour votre aide (fiscalement déductible) !

Légionnairement vôtre,

Alain GALLIANO, président de la section

Sommaire de la lettre d'avril 2023

Mot du président

*Concours d'éloquence des lycéens
Remise des insignes de Grand officier
Assemblée de section
Sortie culturelle en Chartreuse
Conférence « la défense nationale »
Cotisation 2023*

PAROLES D'HONNEUR

« Fraternité : comment faire vivre, dans notre société, cette valeur fondamentale de notre République ? »



Telle est la question à laquelle les 12 élèves finalistes du concours d'éloquence des lycéens devront répondre, sous forme d'un plaidoyer oral d'environ 4 minutes, prononcé sans support écrit, devant un public attendu de plus de 200 personnes ! La finale du

concours d'éloquence des lycéens, organisée par notre section pour la seconde année consécutive, se déroulera le **vendredi 7 avril prochain à 15h45**, dans la grand salon de la préfecture du Rhône, sous la présidence d'honneur de Madame la préfète et de Monsieur le recteur. 12 lycées, publics et privés, généraux et professionnels participent à cette seconde édition.

Le jury, présidé par Alain GALLIANO, sera composé de :

- Imène KHEIRDINE, élève de terminale et élue au Conseil académique de la vie lycéenne.
- Irène REGALDIES, élève de terminale et lauréate du concours 2022.
- Jean-Jacques RINCK, avocat.
- Thierry SAUDEJAUD, proviseur honoraire et président de l'association des Palmes académiques du Rhône et de la métropole.
- Christian TÊTEDOIE, chef étoilé et restaurateur.
- Vincent TULEU, inspecteur d'académie, inspecteur pédagogique régional de lettres.
- Isabelle VAUGLIN, astrophysicienne et présidente nationale de l'association « Femmes et sciences ».
- Jean-Olivier VIOU, procureur général honoraire.

Pour assister à cette finale, il est nécessaire de vous inscrire, avant le 30 mars, en cliquant sur le lien suivant, pour obtenir le billet d'entrée en préfecture (à présenter avec une pièce d'identité)

<https://ypl.me/pEO>

Un 3ème Grand officier dans notre section



Répondant à l'invitation du gouverneur militaire de Lyon, le général de corps d'armée Gilles DARRICAU,

notre nouveau sociétaire, Jean WELLER, général (2e section) de l'armée de terre, vient de se voir attribuer les insignes de sa dignité par le général d'armée (2s) Jean-Pierre BOSSER, ancien chef d'état-major de l'armée de terre et actuel directeur général de la Fondation Mérieux.

Notre porte-drapeau Didier FIEULAINÉ était présent lors de cette cérémonie.

[SITE DE LA SMLH](https://ypl.me/pEO)

Retrouvez toutes les actualités de la société des membres de la Légion d'honneur sur ce site :
Vous pourrez également y mettre à jour vos coordonnées et payer en ligne votre adhésion 2023

ASSEMBLÉE ANNUELLE DE SECTION



Nous vous attendons nombreux pour participer à la prochaine assemblée annuelle de section qui se déroulera le :

Mercredi 3 mai 2023 à 16h 30

Dans le grand salon de la préfecture du Rhône.

Programme :

À partir de 16h 15 : accueil

16h 30 : présentation du rapport moral et du rapport financier 2022. Echanges avec les sociétaires.

18h 00 : verre de l'amitié offert par la préfecture.

Les convocations ont été envoyées par mail et par courrier. Vous pouvez retrouver les documents d'inscription, ou le pouvoir si vous ne pouvez assister à cette assemblée, en cliquant sur ce lien :

<https://ypl.me/q11>

SORTIE CULTURELLE

Du spiritueux au spirituel !



La section est heureuse de vous proposer de participer à la prochaine sortie culturelle qu'elle organise en Chartreuse !

Celle-ci se déroulera **le mardi 13 juin 2023**.

Programme :

Départ à 8h 00 précises de la place Bellecour à Lyon (au pied de la stèle de Saint-Exupéry).

Transport en car grand tourisme jusque Voiron dans l'Isère et visite guidée privative des caves de la Chartreuse (avec dégustation).

Repas (panier-repas avec vin et café).

Visite guidée privative du musée de la Grande Chartreuse à Saint-Pierre de Chartreuse.

Retour à Lyon vers 18h 15—18h 30.

Le prix (tout compris car, repas et visites guidées) est de 70 € par personne. Pour vous inscrire, avant le 8 avril, il suffit de cliquer sur ce lien et de renvoyer votre inscription à Michel NIELLY 8, rue Gasparin 69002 Lyon. Le nombre de places est limité à 40.

[Documents d'inscription à la sortie culturelle](#)

[Cette sortie est ouverte à tous, sociétaires et amis des sociétaires !](#)

CONFÉRENCE « la défense nationale »



Mardi 14 mars à 18h, la section a accueilli le général de corps d'armée Gilles DARRICAU, gouverneur militaire de Lyon, dans le salon de réception de la mairie du 6ème. Il nous a présenté un état des lieux de la défense française, en évoquant les grands enjeux à venir. Près de 50 sociétaires ont assisté à cette

présentation, replacée avec talent dans le contexte géopolitique tendu que nous connaissons actuellement. Le président Alain GALLIANO a chaleureusement remercié le gouverneur militaire et lui a remis à cette occasion la médaille de la section.

Informations légales

Section du Rhône et de la métropole de Lyon
33, rue Bossuet 69006 LYON

Site internet : <https://rhone-et-metropole-de-lyon.smlh.fr/>

Directeur de la publication :

Alain GALLIANO

president@smlh-rhone.com

Rédaction et conception graphique :

Jean-Marie BOUCLY

secretaire@smlh-rhone.com

PAIEMENT DE LA COTISATION 2023

Le paiement de la cotisation annuelle est possible en vous connectant sur le site de la SMLH ([cliquer sur ce lien](#)). Sur votre espace personnel, vous pouvez payer votre cotisation directement par CB.

Vous pouvez également adresser votre chèque (40 € pour un légionnaire ou 20 € pour un membre associé) à la section du Rhône et de la métropole de Lyon (voir adresse ci-contre).

Rappel : la SMLH étant reconnue d'utilité publique, les dons (par virement bancaire ou par chèque) peuvent être défiscalisés.

Pour effectuer un virement, voici le code IBAN à renseigner :

FR76 1010 7001 7700 3170 2866 979

Tout versement donnera droit à un reçu fiscal établi par le siège.

LA VIE DE LA SECTION ET DES COMITES

Retrouvez toutes les actualités de la vie de notre section et de ses 10 comités, en cliquant sur le lien suivant :

<https://rhone-et-metropole-de-lyon.smlh.fr/>